



USAGERS SERVICE ORDURES MENAGERES ET DECHETERIES : Communes de Chaumes en Retz-section Chéméré, Cheix en Retz, Saint Hilaire de Chaléons, Sainte Pazanne, Port Saint Père, Rouans et Vue

DECLARATION DE MODIFICATION

Déclaration obligatoire dans les 2 mois suivant la modification du compte usager (emménagement, déménagement, modification du nombre de personnes, etc.)

Noms - Prénoms :

N° de téléphone :

Nombre de personnes dans le foyer :

ADRESSE DE COLLECTE

N° Rue ou lieu-dit :

COMMUNE DE

Ancienne adresse (en cas de déménagement):

ADRESSE DE CORRESPONDANCE POSTALE

(Si différent de l'adresse de collecte)

N° Rue ou lieu-dit :

CP : Ville :

Bac individuel pour les ordures ménagères

Bac collectif pour les ordures ménagères

Bacs adaptés au nombre de personnes dans le logement :

Oui

Non : merci de le(s) rapporter à Sainte Pazanne (60-64 impasse du Vigneau) pour échange(s)

N° puce (code barre situe sur un des côtés du bac) du bac ordures ménagères (couvercle vert) : 041

N° puce (code barre situe sur un des côtés du bac) du bac tri sélectif (couvercle jaune) : 041

En cas d'absence de code barre, prévenir le Service Environnement aux coordonnées ci-dessous

Construction neuve (ou rénovation)

Changement de locataire

Changement de propriétaire

Modification de situation ou d'adresse

déménagement hors communauté de communes

Date d'effet :

Qualité du déclarant : propriétaire occupant propriétaire bailleur locataire autre :

Nom-prénom occupant précédent (en cas d'emménagement) :

Justificatif(s) joint(s) :

Merci de renvoyer ce formulaire complété, accompagné obligatoirement des justificatifs, au Service environnement de la Communauté d'Agglomération :

Par courrier : PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ - SERVICE ENVIRONNEMENT 2 RUE DU DOCTEUR ANGE GUEPIN – ZAC DE LA CHAUSSEE – 44212 PORNIC CEDEX

Par mail : mguibert@pornicagglo.fr

**JUSTIFICATIFS A PRODUIRE DANS LES 2 MOIS SUIVANT LE CHANGEMENT
POUR LES USAGERS PARTICULIERS**

Pour un emménagement (ouverture du compte usager) :

- Document attestant de votre entrée dans le logement (par exemple : copie attestation achat du notaire, copie état des lieux d'entrée, copie du bail, etc....) mentionnant la **date d'entrée, l'adresse** et les **noms et prénoms**
- Nombre de personne dans le logement
- Numéro de la puce de la poubelle à couvercle vert (n° commençant par 041..... sur le code barre sur un des côtés du bac) présente dans le logement
- Numéro de téléphone

Pour un déménagement (clôture du compte usager) :

- Document attestant de votre sortie du logement (par exemple : copie attestation vente du notaire, copie état des lieux de sortie, copie du bail, etc....) mentionnant la **date de sortie, l'adresse** et les **noms et prénoms**
- Votre nouvelle adresse complète
- Demande de régularisation de la dernière facture, à l'attention de Monsieur le Vice-président en charge de l'environnement, ainsi qu'un RIB en cas de demande de remboursement

Pour une modification du nombre de personnes dans le logement :

- Document attestant de l'arrivée (par exemple : copie acte naissance, etc.) ou du départ (par exemple : justificatif de domicile dans un autre logement, copie certificat de décès, etc.) **par personne concernée**

Rappel : vous avez l'obligation de déclarer ces changements et d'adapter le volume du bac à ordures ménagères (couvercle vert) au nombre de personnes dans le foyer:

Volume du bac à couvercle vert (pour les ordures ménagères résiduelles)	Nombre de personnes par foyer
120 litres	1 – 2
240 litres	3 – 4 - 5
340 litres	6 et plus

Pour une modification du nom ou du prénom du titulaire du compte, de la numérotation de l'adresse, etc. :

- Tout document justifiant de la demande de modification

POUR LES USAGERS PROFESSIONNELS : merci de contacter le service environnement

Pour toute demande d'information, le Service Environnement est joignable au 02.40.02.65.14, par mail à mguibert@pornicagglo.fr et pendant les horaires d'ouvertures d'accueil du public : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00